

Cahier des Charges Pole France Baseball – Programme d’Excellence

Cahier des charges Pôle France Baseball

PREAMBULE

Le Pôle France Baseball relève de la Fédération Française de Baseball, Softball, Baseball5.

La labellisation d’une telle structure de formation ne peut être accordée que si son fonctionnement est en adéquation avec le cahier des charges de référence en fonction des visites et bilan annuel par l’ANS et la MRP

Ce cadre de fonctionnement doit imposer une recherche de perfectionnement et d’optimisation de la formation dans le baseball français fédéral en direction d’un public spécifique. Ceci dans le respect des valeurs spécifiques à nos sports, c’est-à-dire en concevant tout en même temps, une formation, scolaire et une formation sportive.

L’éthique sportive nous conduit donc à défendre l’idée de cette double qualification du sportif

- Pour préparer la personne au baseball à pratiquer à son plus haut niveau
- D’évoluer dans un double projet au plus haut niveau en lien avec une équipe D1 lors de son parcours en Pole France.
- D’évoluer au sein des collectifs 18U/23U/Senior
- A l’issue de sa formation au Pôle France, rejoindre le plus haut niveau possible ; Club Professionnel MLB, le système universitaire USA, en lien toujours avec son club en Division 1 et les échéances internationales à venir.

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Baseball
<p>Objectif général :</p> <p>Préparation aux compétitions de référence national, voire international</p> <p>Professionaliser et structurer l’encadrement des Clubs HN.</p> <p>Permettre un maillage territorial plus important de la quantité et qualité d’entraînements et des aménagements scolaires/universitaires voire professionnels.</p>	<p>Former les meilleurs joueurs 18U/23U français à la performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par l’accès aux clubs de niveau national - par la sélection dans les équipes participant à des compétitions de référence (niveau national ou international) <p>Préparer les meilleurs athlètes de la structure vers les Clubs D1, système universitaire, système professionnel.</p> <p>Optimiser le double projet scolaire en lien avec la pratique de haut niveau. Leur apporter une formation dans l’encadrement sportif (passation de diplômes fédéraux, scorage, arbitrage)</p> <p>En continuité avec les pôles espoirs, accentuer une pratique intense avec une structure proposant un volume et une qualité d’entraînement optimum.</p>

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Baseball
<p>Les conditions d'hébergement, de restauration et de vie quotidienne des jeunes sportifs en formation</p>	<p>Obligation d'internat (avec externat possible) pour le Pôle France en lien avec un établissement comme un CREPS proposant le suivi quotidien de l'athlète comme le suivi scolaire, médical, l'internat et une restauration adéquate.</p>
<p>L'objectif de formation sportive poursuivi par la structure :</p> <p>Les objectifs spécifiques sont les suivants :</p> <p>Définir les objectifs et mettre en œuvre les méthodes et les contenus d'entraînement pédagogique.</p> <p>Orienter prioritairement la programmation sur le développement <u>individuel du licencié(e)</u>, en prenant en compte l'ensemble de ses ressources</p> <p>Permettre un maximum de rencontres sportives en plus du Championnat de France avec le collectif Pôle France</p> <p>Suivi de la saison sportive de l'athlète et accompagnement constant dans la performance</p> <p>Apporter des éléments clefs dans la préparation mentale dans les contenus d'entraînement du Pôle France.</p>	<p>Contenus d'enseignements prioritaires :</p> <p>Les secteurs prioritaires dans l'objectif de développement individuel du licencié(e) sont les suivants :</p> <p>Secteur de la préparation physique :</p> <p>La préparation physique doit comprendre en moyenne sur une semaine :</p> <p>Trois séances de musculation en respectant des cycles de post saison, pré-saison et durant la saison.</p> <p>Différencier les lanceurs des joueurs de position.</p> <p>Une séance de vitesse ou d'agilité.</p> <p>Deux à trois séances énergétiques en fonction des périodes de post-saison, pré- saison ou durant la saison sportive.</p> <p>A titre d'illustration, cela peut correspondre à 6 à 8 séances de 45 minutes chacune. Ce travail doit être annualisé, regroupé sous forme de cycles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place pendant la pleine saison nationale et internationale de séance de récupération (bain froid, sauna) <p>Secteur du jeu (3 axes de travail prioritaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail de profilage du sportif <p>Accompagner le sportif dans le profilage proposé par la DTN, en fonction de l'âge, avec le suivi régulier physique de ces capacités. Effectuer et communiquer en 2 temps (Octobre/Février) les tests du profilage à la DTN.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail technique par poste <p>Les contenus d'enseignements programmés doivent comporter une formation technique individuelle spécialisée selon les postes occupés. Pour certains de ces postes, le développement de la capacité à définir des choix stratégiques doit être réalisé.</p> <p>L'enseignement doit comporter des contenus visant à optimiser la technique individuelle dans le domaine de la recherche de la maîtrise du mouvement adéquate pour performer.</p> <p>Le partage et l'analyse vidéo doit être un outil utilisé et suivi dans le cadre du perfectionnement technique en attaque comme en défense.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du jeu/Aspect tactique <p>Les mises en situations pédagogiques doivent permettre d'apprendre et de comprendre les aspects tactiques de jeu.</p> <p>L'organisation des couvertures, des organisations relais et double relais, des défenses de bunts et des situations 1&3 doivent être planifiées en fonction de la période d'apprentissage.</p>

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Baseball
Le public concerné	<p>Joueurs de 15 à 19 ans à potentiel équipes de France 18U et 23U. 15 à 25 stagiaires.</p> <p>Après la journée de sélection, la validation se fera par la DTN suite à la commission de sélection FFBS à travers le PSQS.</p>
Effectif minimal et maximal	<p>L'effectif d'un Pôle France est fixé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> -12 sportifs au minimum -25 sportifs au maximum
L'effectif et les qualifications requises pour l'encadrement sportif	<p>-Encadrement administratif</p> <p>Un responsable du Pôle France est nommément désigné par le DTN. Il est l'interlocuteur de la FFBS et de la DTN pour toutes les questions concernant le Pôle et son fonctionnement.</p> <p>-Encadrement sportif</p> <p>Le responsable du Pôle France est aussi coordinateur du Pôle France en tant que membre de la DTN est nommément désigné. Il doit être Cadre d'État ou salarié FFBS, titulaire du Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), mention Baseball-Softball (Diplôme de niveau 3) ou équivalent.</p> <p>2 entraîneurs spécifiques accompagnent le coordinateur sportif. Ils peuvent être consultants ou salariés, titulaires d'un Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS), mention Baseball-Softball (Diplôme de niveau 3) ou équivalent.</p> <p>D'autres intervenants consultants peuvent être sollicités comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> -un préparateur physique -un entraîneur spécialiste d'un poste <p>Le staff 15U et 18U en fonction des disponibilités pour suivi et accompagnement des projets sportifs.</p> <p>- Encadrement scolaire</p> <p>L'établissement en charge de la vie quotidienne de l'athlète a la charge d'accompagner le coordinateur du Pôle dans le suivi scolaire des jeunes. Tutorat et études du soir sont nécessaires.</p> <p>-Encadrement médical</p> <p>Le Pôle France doit être en lien avec un service médical du CREPS dédié à la structure pour le suivi médical et les soins de rééducation. Le coordinateur de la structure est en relation avec la DTN et le médecin fédérale afin de suivre et d'analyser les informations liées au suivi réglementaire des athlètes en structure.</p> <p>100% de suivi médical réglementaire est nécessaire dans le Pôle France avec 2 visites obligatoires pour les mineurs.</p>

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Baseball
<p>Le volume horaire hebdomadaire d'entraînement</p>	<p>38 semaines par an entre septembre et juillet en fonction du rythme scolaire. 16 à 20 heures par semaine. 1 à 2 entraînements par jour Séances collectives et individualisées. Mise en place d'un programme d'entraînement annuel comprenant la période hivernale, la période précompétitive et la période de compétition validé par la DTN.</p>
<p>Les installations, les équipements et le matériel nécessaires à la formation sportive</p>	<p>Cages de Frappe et Bullpens (Équipement d'entraînement spécifique) dans le CREPS avec matériels adaptés pour la pratique de Haut niveau. Salle de musculation et gymnase à disposition au CREPS en fonction des besoins soulevés par l'encadrement. Un vestiaire chauffé et équipé de douches chaudes dans le CREPS et à proximité du terrain Salle de réunion accessible au CREPS avec matériel pédagogique d'appoint. Avoir une unité de récupération en lien avec le service médical disponible au retour des compétitions nationales et internationales.</p> <p>Un terrain spécifique aux normes internationales accessible pour les athlètes du lieu d'hébergement et de la scolarité (à moins de 15/20 minutes du CREPS) Équipements spécifiques autour du terrain : Minimum d'une cage de frappe couverte sécurisée Minimum 2 écrans de lancer en bon état Minimum 4 écrans chaussettes en bon état (ou seulement 2 écrans chaussettes mais avec une tortue cage à disposition) Minimum de 40*12 balles bon état sur l'année sportive Minimum de 15 battes bois Minimum de 3 tenues de catch Minimum 6 casques de frappe Prévoir des bases en bon état Prévoir un état du terrain correct Petit matériel pédagogique: (plots, balises, tees, échelles rythme, petites haies, élastiques, petits poids) Utilisation de la vidéo comme support d'entraînement.</p>
<p>Formation scolaire accessible aux jeunes ainsi que les aménagements et les aides devant être prévus</p>	<p>Le conventionnement avec le Rectorat est nécessaire pour répondre aux aménagements horaires correspondant au volume et horaires d'entraînement souhaitée. L'établissement scolaire support permet aux sportifs de bénéficier d'un soutien et accompagnement en rapport avec les objectifs scolaires souhaités. Un tutorat et des études au CREPS doivent être proposés pour faciliter la réussite scolaire.</p>

ITEMS	Indicateurs observables Pôle France Baseball
<p>Mise en œuvre du double projet</p>	<p>Les sportifs jouent dans leur club et participent aux matchs de l'équipe de France de leur catégorie lorsqu'ils sont sélectionnés. Ils participent aux regroupements et aux compétitions de l'équipe de Club et Ligue.</p> <p>Le coordinateur de Pôle est en lien constant avec les personnes ressources de l'établissement CREPS pour s'assurer du bien-être de la vie quotidienne et du suivi scolaire des sportifs dans leur double projet.</p> <p>Fixer des objectifs à court et moyen terme pour les jeunes sur la réussite de ce double projet.</p> <p>Plusieurs réunions individuelles sont nécessaires pour faire le point sur le double projet et les objectifs atteints ou à atteindre.</p> <p>Les bilans d'entretiens sont à communiquer dans les bilans des structures.</p>
<p>Programme de formation fédérale</p>	<p>Proposer un minimum de formation fédérale aux sportifs du Pôle France en lien avec l'INFBS et les formations déjà effectuées en Pôle Espoir.</p> <p>Au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> -une formation d'officiel (jeune arbitre ou scorage) -une formation d'entraîneur
<p>Fonctionnement, Budget</p>	<p>Financement CO et fonds propres de la FFBS</p> <p>Participation des familles sur les pensions internat, restauration et le suivi scolaire.</p> <p>Partenariat CREPS sur des tarifications négociées pour des actions de promotion, de stages et projets sportifs.</p> <p>Partenaire MLB sur l'encadrement et l'équipement</p> <p>Frais de pôles et modalités de prises en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Famille - FFBS - ANS
<p>La nature et les modalités de la surveillance médicale réglementaire conformément à l'article L. 231-6 du Code du sport</p>	<p>Chaque SHN mineur doit effectuer 2 visites SMR, avec la première entre janvier et mars et la deuxième entre avril et juin de chaque année.</p> <p>Chaque SHN majeur doit effectuer 1 visite SMR dans les 3 mois de la parution des listes en janvier de chaque année et avant le début de saison sportive.</p> <p>Il est de la responsabilité du coordinateur du Pôle France de prendre les RDV du SMR pour l'année en cours avant les dates prévues par la commission médicale.</p> <p>Toutes les modalités SMR se trouvent dans le règlement médical de la FFBS et à disposition sur le site www.ffbs.fr ou auprès de la DTN.</p> <p>Toutes les procédures SMR se retrouvent sur le site FFBS : https://ffbs.fr/listes-ministerielles/ avec les tutoriels pour Askamon et N2F.</p>

Objectif : 100% de suivi règlementaire médical

ITEMS	Indicateurs observables Pole France Baseball
<p>Indicateurs de résultats :</p> <p>Niveau de recrutement des sportifs</p> <p>Niveau du sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein du Pôle France</p> <p>Niveau scolaire attendu à l'issue de la formation sportive</p> <p>Condition de maintien en structure</p> <p>Indicateurs de performance du Pôle</p>	<p>Suivi et accompagnement du projet 18U, 23U et senior baseball. Intégration dans les meilleurs clubs français. Intégration dans le système professionnel. Intégration en université US</p> <p>Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat D1 significatives d'une performance régulière. Performer en Équipe de France de Relève et senior</p> <p>Obtention du baccalauréat au sein de l'établissement. Proposition post-bac en partenaire d'entraînement pour suivre le double projet sportif/universitaire si nécessaire.</p> <p>Implication et progression significative durant l'année en cours Comportement irréprochable au sein du CREPS. Respect de la convention Pôle/Athlète/Club Projet sportif personnel en cohérence avec les projections du staff et du club Bon dossier scolaire</p> <p>Sélection en EDF 18U/23U/Senior % d'athlètes formés au pôle France et poursuivant leur projet post bac en lien avec le parcours de l'athlète (université, contrat pro, ALB, Clubs D1) Statistiques Offensives et/ou défensives en Championnat significatives d'une performance régulière. Sélection Équipe de France de Relève et Senior</p>

Chaque structure doit prévoir dans son fonctionnement des actions ou des réunions relatives à la formation citoyenne. Conformément à l'article D.221-27 du code du sport, le contenu de la formation sportive et citoyenne porte sur :

- Les valeurs de la République ;
- Les valeurs de l'Olympisme ;
- L'éthique dans le sport ;
- Le cadre juridique et économique applicable au sportif.

La DTN veillera à ce que le contenu de cette formation soit accessible et adapté aux différents publics auxquels elle est destinée.

Les indicateurs de performance des structures

- Reconnaissance institutionnelle des DRAJES et Conseils Régionaux ou toutes autres institutions territorial.
- Nombre de joueurs détectés.
- Nombre de joueurs sélectionnés en Équipe de France jeune / nombre joueurs participant aux stages de présélection des EDF.
- Obtention de résultats sur les compétitions de référence (cf PPF).
- Nombre d'actions d'échanges entre les structures Pôle Espoir.
- Augmentation des podiums chez les jeunes 15U/18U/23U.
- Augmentation des Clubs labellisés en ALB et ALS.
- Mobilisation du réseau des clubs de Division 1/Division 2 de Baseball et Softball.
- Nombre d'actions d'information auprès des athlètes et des familles.
- Exemplarité du SHN dans les structures dans l'action citoyenne
- nombre d'actions/informations sur la prévention et la lutte contre le dopage et les actions de prévention sur les conduites déviantes.
- 100 % des joueurs suivis dans le cadre du suivi médical réglementaire (SMR).
- Nombre de journées de formation dans le cadre de la mise en œuvre de la formation continue des techniciens du PPF.
- Nombre d'actions et ampleur de la portée internationale principalement dans l'accueil de tournoi ou de délégation étrangère dans les structures.